



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-Mail : snu68@snuipp.fr

Mardi 25 mai 2010

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1496>
si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin
TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.
[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

RAPPEL jeudi 27 mai 2010

Manifestations :

- 11h, devant la Préfecture, COLMAR
- 16h30, place de la bourse, MULHOUSE

SOMMAIRE

- 1) Grève du 27 mai 2010 : **INFORMEZ le SNUipp du suivi de l'action.**
- 2) **Bilan général du mouvement.**
- 3) **Postes restés vacants à l'issue du 1^{er} mouvement.**
- 4) **Le deuxième mouvement : la suite**
- 5) **Groupe de travail jumelage des temps partiels et réservation des postes PE2 et néo-stagiaires.**
- 6) **Groupe de travail à l'Inspection Académique sur les RASED.**
- 7) **Le document gouvernemental d'orientation sur la réforme des retraites.**
- 8) **Le rapport de la cour des comptes sur l'école**

1) Grève du 27 mai 2010 : **INFORMEZ le SNUipp du suivi de l'action.**

Merci de nous retourner cette enquête par retour de mail

Afin de permettre au SNUIPP de mesurer la participation pour la grève du 27 mai 2010 et de contrecarrer des chiffres "fantaisistes" de l'administration destinés à minimiser systématiquement les mobilisations, nous te remercions de nous indiquer par retour le nombre de collègues qui envisagent d'être grévistes dans ton école par rapport au nombre total de personnels.

- nom de l'école :
- nombre total d'enseignants :
- nombre probable de grévistes enseignants :

2) **Bilan général du mouvement.**

Les chiffres en gros...

1492 collègues ont participé à cette 1^{ère} phase et 576 ont obtenu satisfaction.

Les résultats des 4 dernières années donnent un taux de satisfaction de :

36.69 % en 2007 , 34.12 % en 2008, 36.70 % en 2009 et et 38.81 % en 2010.

Parmi ces 576 personnes qui ont obtenu satisfaction :

- 17 ont obtenu un poste sur vœu de commune
 - 22 ont obtenu un poste sur un vœu de secteur
 - 65 ont obtenu un poste sur un vœu de regroupement de commune.
- Ce qui fait 104 personnes qui ont obtenu un poste sur un « vœu de zone ».

- **8 PE2** (28 en 2004, 24 en 2005, 12 en 2006, 6 en 2007, 7 en 2008, 2 en 2009) ont obtenu un poste au premier mouvement
- **32 directions** n'ont pas trouvé preneur (61 en 2004, 64 en 2005 et 2006, 53 en 2007, 42 en 2008, 38 en 2009)
- **40 postes de titulaires remplaçants vacants dont 15 ZIL**
- [Le barème le plus faible pour obtenir un poste dans chaque circonscription.](#)

3) Postes restés vacants à l'issue du 1^{er} mouvement.

- [Postes restés vacants après le 1er mouvement](#)

4) Le deuxième mouvement : la suite

Il aura lieu les 29 et 30 juin 2010.

La CAPD affectant les néo-stagiaires se tiendra le 12 juillet.

Pour tout savoir sur les maintiens (T1, ZEP, ASH etc..) ainsi que sur le 2^{ème} mouvement [cliquez sur le lien](#)

Attention, pour les demandes de maintien (T1, en Education Prioritaire, relevant du Plan Violence, dans l'ASH : en établissement spécialisé, SEGPA et CLIS, sur poste de modulateur de maître-formateur, sur poste bilingue « allemand »), les collègues adresseront pour le **mardi 25 mai 2010, délai de rigueur**, la fiche « demande de maintien dans l'école » à leur IEN de circonscription qui portera un avis (favorable ou défavorable).

La fiche « demande de maintien dans l'école » [EN LIEN](#)

Les collègues peuvent nous envoyer le double de leur demande

5) Groupe de travail jumelage des temps partiels et réservation des postes PE2 et néo-stagiaires.

Les IEN et l'IA se réunissent à ce sujet les 1^{er}, 2 et 3 juin 2010.

Un groupe de travail avec les organisations syndicales aura lieu le 11 juin 2010.

Les collègues qui désirent faire des demandes particulières doivent envoyer un courrier à leur IEN le plus rapidement possible (notamment les titulaires qui désirent travailler ensemble en mi-temps). Ils doivent nous envoyer un double afin que nous puissions les soutenir.

6) Groupe de travail à l'Inspection Académique sur les RASED.

Les organisations syndicales étaient conviées à un groupe de travail sur les RASED le jeudi 20 mai. Ce groupe avait pour objectif de faire le point sur les RASED suite à la destruction partielle de 40 postes l'an dernier.

Les organisations syndicales ont bien sûr condamné les destructions de postes et la faiblesse des départs en stage E (2 départs) et G (0 départ). L'IA prévoit de lancer une réflexion sur 4 éléments :

- un nouveau maillage territorial des RASED sur l'ensemble du département afin de donner une certaine équité. La réflexion débutera entre l'IA et les IEN dès le mois de septembre 2010 et se terminera en janvier pour que ce nouveau schéma territorial puisse être « acté » au CTP de février. A priori, il s'agirait juste d'un rééquilibrage (et non pas d'une réorganisation complète). Ce nouveau maillage prendra bien sûr en compte l'évolution des nouvelles circonscriptions.
- un schéma d'organisation de la formation sur 3 ans. Il s'agirait de prédéfinir les départs en stage CAPA-SH sur 3 ans en tenant compte des départs à la retraite mais aussi du nombre de postes vacants.
- afin de faire face à la situation délicate de Mulhouse avec de nombreux postes E vacants, l'IA voudrait y affecter d'office les sortants de formation pendant 3 ans.

- mise en place d'une politique incitative sur certaines zones défavorisées (notamment Mulhouse) par l'accumulation de points bonus (exemple : 1 pt par une année d'exercice sur un poste E à Mulhouse).

Pour le SNUipp, il est grand temps d'augmenter de manière drastique le nombre de départs E et G en CAPA-SH afin de faire face au nombre croissant de postes vacants. Le Haut-Rhin a besoin d'un véritable plan de rattrapage. Il revendique des RASED complets évitant ainsi la dissolution des moyens qui pousse les collègues à l'élargissement de leur zone d'intervention.

7) Le document gouvernemental d'orientation sur la réforme des retraites.

Ce document servira de base de discussion avec les organisations syndicales.

[Il est en lien ICI.](#)

8) Le rapport de la cour des comptes sur l'école

La Cour des Comptes a rendu un rapport le 12 mai concernant « l'Education nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves ».

La Cour rappelle que la part du PIB consacrée à l'éducation a baissé de 4,5% en 1995 à 3,9 % en 2006 et que les crédits en faveur de l'école primaire sont actuellement inférieurs de 5 à 15% aux budgets accordés à ce niveau par des pays comparables. Elle relève ainsi la faible part allouée à l'école primaire et préconise d'y remédier.

Elle relève également l'absence de visibilité du coût des politiques de lutte contre l'échec scolaire, notamment concernant l'éducation prioritaire, pour laquelle le ministère affirme débloquer 1 milliard d'euros alors qu'il semblerait qu'en réalité le coût de l'éducation y soit inférieur d'environ 10 %. L'écart du nombre d'élèves par classe entre les établissements situés en éducation prioritaire et les autres serait seulement de 2 élèves.

Bien que ce rapport révèle peu d'éléments réellement nouveaux, il confirme ce qu'expriment au quotidien les enseignants des écoles : inadaptation des rythmes depuis la réorganisation de l'école, sentiment d'abandon dans les zones prioritaires, moyens insuffisants, absence de bilan des dispositifs mis en œuvre...

Le SNUipp partage les préoccupations de la cour d'accroître les moyens alloués au primaire, de prise en compte des besoins des élèves, d'une remise à plat de l'organisation du temps scolaire et d'engager un effort exceptionnel en faveur des établissements confrontés à la plus grande difficulté scolaire. Il déplore que ces préconisations s'effectuent à moyens constants.

En revanche, pour le SNUipp, la volonté d'accorder davantage d'autonomie aux établissements et la préconisation d'un pilotage en fonction d'objectifs à court terme ne peuvent constituer de propositions efficaces pour la réussite de tous.

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>